

Les armoiries : fidèles reflets des municipalités des Cantons-de-l'Est

Stéphan Garneau

Volume 11, numéro 3, 2006

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/11117ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

La Fédération des sociétés d'histoire du Québec

ISSN

1201-4710 (imprimé)

1923-2101 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Garneau, S. (2006). Les armoiries : fidèles reflets des municipalités des Cantons-de-l'Est. *Histoire Québec*, 11(3), 28–34.

LES ARMOIRIES : FIDÈLES REFLETS DES MUNICIPALITÉS DES CANTONS-DE-L'EST

par Stéphan Garneau
assistant-archiviste

Société des archives historiques de la région de l'Amiante (S.A.H.R.A.)

Dans un article publié en 1989 dans la revue *L'Héraldique au Canada*, Daniel Cogné déplore le fait que l'héraldique, comme science auxiliaire de l'histoire, est ignorée du grand public et que le monde universitaire n'y attache que peu d'importance¹. Malheureusement, 14 ans plus tard, la situation peut être encore jugée ainsi. Triste vérité quand nous savons que les armoiries peuvent nous renseigner sur plusieurs domaines tels que la géographie, l'industrie, la population, ou encore l'histoire d'une localité. En ce sens, cette étude, à travers l'analyse de 18 armoiries d'entités municipales des Cantons-de-l'Est, souhaite démontrer l'utilité pour les historiens de la région des informations contenues dans les blasons.

Méthodologie

Le principal problème de cette étude réside évidemment dans la composition de l'échantillon. Comment faire en sorte que celui-ci soit représentatif de l'ensemble des municipalités comprises dans les Cantons de l'Est? Pour régler ce problème, nous nous sommes basés sur le découpage en trois sous-régions proposé par Kesteman, Southam et Saint-Pierre dans leur ouvrage, *Histoire des Cantons de l'Est*². À l'intérieur de ces trois sous-régions, nous avons choisi, autant que possible, six municipalités de tailles diverses et qui sont situées dans différentes municipalités régionales de comté (MRC). C'est ainsi que nous retrouvons, à l'ouest, la région du Piedmont qui correspond au territoire situé entre la plaine alluviale du Saint-Laurent et les

*Stéphan Garneau détient un baccalauréat en histoire, un certificat en archivistique de l'Université Laval ainsi qu'un diplôme complémentaire de 2^e cycle en archivistique de l'Université libre de Bruxelles (Belgique). Assistant-archiviste à la Société d'histoire de Sherbrooke de 2002 à 2005, il occupe, depuis septembre dernier, la même fonction à la Société des archives historiques de la région de l'Amiante (S.A.H.R.A.). Il est l'auteur de quelques articles : « Le barreau du district de Saint-François à 150 ans », *La Tribune*, 23 mai 2003, p. A6; « Les armoiries de la Ville de Sherbrooke ont 50 ans », *Le Confluent*, n° 39, 2003, p. 5; « La présence du Moyen Âge à ... Sherbrooke », *Le Confluent*, n° 40, 2003, p. 5. Sa passion pour l'héraldique l'a amené à rédiger les articles suivants : « Similitudes et différences des armoiries des anciennes municipalités qui forment aujourd'hui Sherbrooke », *L'Héraldique au Canada*, vol. 38, n° 1, 2004, p. 14-15, et « La salamandre de François I^{er} à ... Thetford Mines », *L'Héraldique au Canada*, vol. 38, n° 3, 2004, p. 31-33.*

collines du plateau appalachien. Pour cette région, les six municipalités choisies sont Stanbridge, Dunham, Granby, Valcourt, Cowansville et Roxton Pond. Au sein de la deuxième région, l'Estrie, polarisée sur Sherbrooke, les six municipalités sélectionnées sont East Angus, Stanstead, Magog, Sherbrooke, Danville et Coaticook. Enfin, à l'est, dans la région des Hautes-Appalaches, les six municipalités retenues sont Thetford Mines, Black Lake, Robertsonville³, Ham-Nord, Weedon et Lac-Mégantic. À noter : étant donné la difficulté de trouver des municipalités possédant des armoiries reconnues dans cette dernière région, nous avons choisi trois villes situées à proximité l'une de l'autre dans la MRC de l'Amiante.

Sans l'ombre d'un doute, les principales sources d'information sur les armoiries sont les explications que fournissent les créateurs mêmes des blasons. L'héraldique étant d'abord une science qui représente les choses de façon symbolique, le texte explicatif devient essentiel pour comprendre

l'œuvre. Les journaux sont aussi une bonne source de renseignements. De fait, la création d'armoiries étant un processus assez coûteux, la décision du conseil municipal de se doter d'un tel élément identitaire est souvent mentionnée de la même façon qu'une hausse de taxe foncière. Par exemple, la création des armoiries de la Ville de Thetford Mines fut évaluée à 2 000 dollars en 1956⁴. Le coût serait payé à l'aide d'une souscription spéciale. Par contre, à Black Lake, en 1955, ce sont les maisons d'affaires de la ville qui se sont chargées de payer les frais⁵. Finalement, quelques rares documents d'archives peuvent apporter un éclairage particulier sur la conception et la réalisation des armoiries d'une municipalité.

Une quantité aussi infime de sources de renseignements rendra sans doute perplexe tout néophyte en la matière. Toutefois, il faut savoir que les recherches érudites en héraldique québécoise sont relativement récentes. Ainsi, la première recherche du genre, *l'Armorial du Canada français*

d'Édouard-Zotique Massicotte et de Régis Roy, a été publiée en 1915⁶. Par la suite, quelques autres ouvrages comme *l'Armorial d'Aegidius Fauteux* suivirent. Aujourd'hui, deux des principaux auteurs en ce qui concerne l'héraldique au Canada sont Auguste Vachon, héraut émérite de l'Outaouais, et Daniel Cogné, professeur au Collège de l'Outaouais et longtemps conservateur invité aux Archives nationales du Canada. Cependant, la principale source d'informations demeure sans conteste la revue *L'Héraldique au Canada* publiée par la Société d'héraldique du Canada. Deux articles de cette revue peuvent être jugés particulièrement intéressants pour ceux qui souhaitent en apprendre davantage au sujet des armoiries municipales : « Civic arms – Heraldic symbolism and design »⁸, qui explique de quelles façons les artistes s'y prennent pour créer les armoiries d'une municipalité; et « Une tragédie héraldique »⁹, qui aborde le cas des armoiries lors d'une fusion municipale. En ce qui concerne plus précisément les Cantons-de-l'Est, nous devons avouer qu'outre le texte « Similitudes et différences des armoiries des anciennes municipalités qui forment aujourd'hui Sherbrooke »¹⁰ il n'existe aucun document sur le sujet.

Notre propre article comporte trois sections. Nous découvrirons en première partie un bref résumé de l'histoire de l'héraldique au Canada et particulièrement au Québec. Dans un second temps, nous étudierons les principaux éléments, c'est-à-dire l'économie, la géographie et l'histoire, présents dans la majorité des armoiries analysées. Troisièmement, nous observerons les éléments paraissant plus spécifiques à certaines armoiries. Parmi ceux-ci, notons : la religion, la population, la faune, la flore et la culture. En conclusion, nous ferons un récapitulatif de la situation et aborderons brièvement le thème des armoiries personnelles et institutionnelles.

1. Quelques notions d'histoire

L'héraldique ou la science des blasons est apparue sur le continent européen au XII^e siècle. À cette époque, les blasons servent aux hérauts pour décrire les joutes lors des tournois, identifier les chevaliers décédés au combat ou estimer les rançons que les vainqueurs peuvent exiger. Tant pour sa beauté que pour son utilité, l'art héraldique se répand bientôt dans d'autres milieux de la société médiévale parmi lesquels se trouvent les grandes familles, les associations et les villes. Au Québec, c'est Jacques Cartier qui inaugure la tradition héraldique en plaçant l'écu de François I^{er} au sommet de la croix qu'il plante¹¹.



Jacques Cartier à Gaspé.^A

Cet exemplaire ne reste pas unique très longtemps car, assez tôt, le clergé, les seigneurs et les marchands se dotent d'armoiries personnalisées. Parmi les raisons qui peuvent expliquer l'expansion de l'héraldique en Nouvelle-France, mentionnons le droit qu'ont les colons d'utiliser librement les armoiries à la seule condition de ne pas usurper celles d'autrui.

« Après la Conquête, la Couronne de Grande-Bretagne devient la source des honneurs héraldiques pour tous les sujets canadiens »¹². Ainsi, les individus ou les municipalités qui souhaitent obtenir un blason doivent en faire la demande auprès du *College of Arms*, à Londres, ou

auprès de la *Court of Lord Lyon*, à Édimbourg. En raison de ces longues et rigoureuses démarches, plusieurs associations et surtout des municipalités décident de demander à deux organismes montréalais non reconnus par la Couronne, soit l'Institut généalogique Drouin et le Collège canadien des armoiries, de leur créer des armes. Loin de diminuer avec le temps, la création d'armoiries ne fait qu'augmenter pour atteindre un sommet vers le milieu du XX^e siècle.

Durant cette période, toutes les raisons sont bonnes pour obtenir des armoiries, et chaque ville ou village semble vouloir s'en doter. À preuve, un des premiers gestes que pose le village de Danville en 1958, après son érection en tant que ville, est de se doter d'armoiries¹³. De même, l'échevin Yvon Lemieux, de Coaticook, souligne à ses concitoyens, en 1963, « qu'il serait de bon aloi que la ville accepte de faire faire ses armoiries en vue du centenaire de la ville [en 1964] et qu'elle les fasse sculpter sur la devanture de l'hôtel de ville »¹⁴. En 1988, un changement majeur survient dans le domaine de l'héraldique. En effet,



Armoiries de l'Autorité héraldique du Canada.^B

après plus de 200 ans, le Canada rapatrie le pouvoir de conférer des armoiries et crée l'Autorité héraldique du Canada.

Aujourd'hui, les individus ou les municipalités désireux d'avoir des

armoiries doivent obligatoirement s'adresser à cet organisme comme l'a fait en 2001 la ville de Stanstead¹⁵.

2. Les figures héraldiques omniprésentes

Incontestablement, avec un taux de présence de 83 %, l'économie est la catégorie la plus symbolisée dans notre analyse¹⁶. Elle peut d'ailleurs être subdivisée en cinq sous-catégories, c'est-à-dire : l'hydroélectricité, les mines, l'agriculture, la forêt et le textile. Symbolisant l'électricité, la foudre se retrouve sur les armes de Sherbrooke et Coaticook; elle suggère le contrôle sur la production de leur énergie par le biais de leurs centrales hydro-

l'or blanc plus que l'or bleu qui stimule l'économie. Le pic, outil essentiel du mineur au début du xx^e siècle, apparaît ainsi sur leurs blasons.

La présence de la salamandre sur les armoiries de Thetford Mines signale pour sa part la propriété ignifuge de l'amiante¹⁷. Plus au sud-ouest, c'est le granit qui occupe la tête de l'exploitation minière. On peut d'ailleurs s'en rendre compte en jetant un coup d'œil sur les armoiries de Stanstead, longtemps considérée comme la capitale du granit du Canada, qui compte, sur ses armoiries, trois symboles correspondant à ce minerai.

Premières activités économiques pratiquées dans la région, l'agriculture et l'élevage sont toujours des secteurs importants pour de multiples villages comme le démontre la présence de blé sur le blason de Ham-Nord et d'un veau de race Holstein comme support des armes du canton de Stanbridge. De son côté, le secteur du bois est représenté par un arbre (signe de l'industrie des pâtes et papiers) à East Angus, six billettes¹⁸ (souvenirs de l'industrie à l'origine de la prospérité de la ville) à Magog et un sapin (symbole de l'entreprise *Composé Sapin Fortin*) à Robertsonville. L'autre grand secteur relié au domaine de la forêt, l'aciériculture, n'est pas en reste puisque les armoiries de Ham-Nord

possible d'en trouver trace sur les armes de Magog et Weedon.

En lien avec le secteur du vêtement, le blason de Robertsonville contient deux visons rappelant deux éleveurs du temps, lors de la création de l'emblème. Outre ces sous-catégories, des allusions à l'économie en général sont présentes sur les armoiries de Cowansville, Granby et Valcourt.

Divisées en deux groupes, les voies fluviales et les montagnes, les armoiries des municipalités témoignent de façon exceptionnelle (66% des armes étudiées) de la géographie des Cantons de l'Est. Sillonnés dès le xviii^e siècle par les Abénaquis pour rejoindre la nouvelle mission d'Odanak, les *Eastern Townships* sont une région où prolifèrent des cours d'eau tributaires de six affluents du fleuve Saint-Laurent, à savoir : la Chaudière, le Richelieu, la Bécancour, la Nicolet, la Yamaska et la Saint-François¹⁹. Des représentations de ces deux



Vue aérienne de la mine Lake Asbestos, 1958.^c



Armoiries de Black Lake.^d

électriques municipales. De même, les fuseaux de couleur rouge sur les armoiries de Magog représentent la production d'énergie électrique. Pour Thetford Mines et Black Lake, c'est



Armoiries de Weedon.^e

et Roxton Pond en témoignent. En ce qui concerne la dernière de nos cinq sous-catégories, le textile, il est



Armoiries de Thetford Mines.^f

dernières figurent sur les blasons de Cowansville (rivière Yamaska) et Sherbrooke (Saint-François). Outre les affluents, certaines de leurs sources, de la plus petite à la plus grande, sont aussi symbolisées. Mentionnons la rivière Coaticook (Coaticook), la rivière Magog (Sherbrooke), le lac

Memphremagog (Magog), le lac Selby (Dunham), la rivière aux Brochets (canton de Stanbridge), la rivière Tomifolia (Stanstead), le lac Mégantic (Lac-Mégantic) et le petit lac de Roxton Pond. En ce qui a trait aux montagnes, nous apercevons le mont Orford (Magog), le mont Pinacle (canton de Stanbridge) et la chaîne des Appalaches (Thetford Mines et Ham-Nord).



Sir John Coape Sherbrooke.²⁰

En plus de ces cas, une illustration de formation rocheuse apparaît sur les armoiries de Valcourt.

Si elles sont moins présentes que les deux catégories observées précédemment, les évocations touchant l'histoire, que ce soit en lien avec le fondateur de la municipalité ou l'origine du nom de la ville, rejoignent quand même 61% des écus analysés. Appelée à l'origine Hyatt's Mills, c'est en 1818 que Sherbrooke prend son nom actuel pour honorer le gouverneur général alors en poste, Sir John Coape Sherbrooke.

Signe de cet événement, une molette (rondelle d'éperon) provenant des armes de la famille Sherbrooke est située au centre du blason de la reine des Cantons de l'Est. De même, la devise *Ne quid nimis* (Rien de trop)

est celle de la famille de Sir John Coape Sherbrooke. Il est à noter enfin que, dans une lettre datée du 27 avril 1969 envoyée à Louis-Philippe Demers, Ralph H. Dague écrit que le blason des Coape contient « la fleur de lis »²⁰. Du côté de la ville d'East Angus, un chardon est situé dans le coin supérieur droit des armoiries dans le but de commémorer William Angus, fondateur du premier moulin à papier en 1882. Dans la même veine, il est possible d'apercevoir trois trèfles dans le coin supérieur gauche des armes de Dunham, en mémoire de l'Irlandais Sir Thomas Dunn, et un cor sur le blason de Cowansville, rappel de Peter Cowan, deuxième maître de poste.

Les armoiries du canton de Stanbridge, quant à elles, comprennent de nombreuses références historiques. Ainsi, le chevron²¹ vient des armoiries de la famille Stanbridge du comté de Sussex en Angleterre et ses couleurs, le vert et le blanc, rappellent les Montagnes Blanches du New Hampshire et les Montagnes Vertes du Vermont, d'où vinrent les premiers colons de Stanbridge. Enfin, les



Armoiries de Danville.²²

coquilles signalent le passé géologique du canton vieux de plusieurs milliers d'années. Aussi complexes que celles du canton de Stanbridge, les armoiries de Danville reprennent le léopard rouge et la couronne or des

armes de Charles Gordon Lennox, duc de Richmond.

Le croissant provient quant à lui des armoiries des McGovern dont l'un des membres fut un personnage important à Danville. Finalement, le cerf tire son origine des armoiries du Vermont car le nom de la localité émane de celui d'une ville du même nom située dans cet état américain et fondée en 1786. Situation similaire pour la municipalité de Weedon qui emprunte des armoiries de Northampton, chef-lieu du comté de Northamptonshire en Angleterre dans lequel est situé le village de Weedon, le château à trois tours d'or. Dans un autre ordre d'idées, la couleur verte sur le blason de Ham-Nord souligne qu'au début de la colonie cette municipalité fut connue sous le nom de L'Espérance.

À Stanstead, c'est l'histoire des moyens de transport qui est mise à l'honneur. De fait, nous pouvons voir sur ses armoiries une diligence qui rappelle qu'elle a été, durant la première moitié du XIX^e siècle, le dernier relais en sol canadien des diligences qui allaient de Montréal à Boston.



Armoiries de Stanstead.²³

Sa devise, *Trois villages, une frontière*, nous signale quant à elle que la ville est issue de l'union en 1995 de Stanstead-Plain, Rock Island et Beebe-Plain. Pour terminer, les armoiries de Coaticook et de Lac-Mégantic nous remémorent les premiers habitants des

Cantons de l'Est, c'est-à-dire les Abénaquis. Ainsi, les deux pins sur les armes de Coaticook se rapportent à la signification du nom de la municipalité, soit « rivière de la terre du pin ». De même, les trois poissons sur le blason de Lac-Mégantic rappellent que le nom de la localité veut dire, en abénaqui, « lieu où se trouvent les poissons ».

3. Les figures héraldiques distinctives

Malgré l'importance de la religion catholique au Québec jusqu'aux années 1960, les éléments se rapportant au domaine clérical sont très rares parmi les armoiries faisant partie de notre groupe témoin. À preuve, seulement 33 % des blasons contiennent un symbole religieux. Trois d'entre eux, ceux de Ham-Nord, Thetford Mines et Valcourt, sont ornés d'une croix. Si à Ham-Nord elle signifie que la municipalité est un carrefour religieux, à Thetford Mines, elle caractérise le caractère confessionnel, et à Valcourt, la foi. Plus originales, les armes de Robertsonville, Magog et Sherbrooke illustrent la religion par un autre élément. De fait, le quartier de lune présent au centre de l'écu de Robertsonville représente les institutions religieuses.



Armoiries de Robertsonville.⁷

De son côté, le trèfle sur les armoiries de Magog rappelle saint Patrice, patron des Irlandais et de la première paroisse de la ville. Enfin, la lance sur les armes de Sherbrooke se



Opéra Haskell.⁸

rapporte à saint Michel, patron de la cathédrale.

Colonisés à la fin du XVIII^e siècle par des immigrants anglais, écossais et irlandais, puis, vers le tiers du XIX^e siècle, par des Canadiens-Français, les Cantons de l'Est se développent tout au long de leur histoire grâce à la



Armoiries de Sherbrooke.⁹

coopération entre les différentes communautés. Cette multiplicité communautaire n'échappe pas à quelques rares artistes qui représentent, dans 22 % des armoiries analysées, les populations à l'origine de la

fondation de la cité. Ainsi, les armes de Magog contiennent une fleur de lys, celles de Granby, un lion et deux fleurs de lys, et celles de Roxton Pond, une fleur de lys et deux œillets. Pour ce qui est des armoiries de la Ville de Sherbrooke, elles comprennent deux fleurs de lys et une rose.

Dans ce dernier cas, l'utilisation en double de la fleur de lys veut simplement signifier que l'élément français y est plus considérable.

Dernier volet de notre étude, les catégories de la faune, de la flore et de la culture sont très peu présentes parmi les blasons sélectionnés. En effet, il n'y a que 5 % de notre échantillon qui contient un élément de ces catégories. En ce qui a trait à la faune, les armoiries du canton de Stanbridge sont supportées par un ours, allusion au hameau de Beartown situé sur une route majeure empruntée par les ours lors de leur période de chasse, et par un veau de race Holstein, principale espèce élevée par les cultivateurs locaux. De même, les figures héraldiques qui se rapportent à la flore sont situées sur les armes du canton de Stanbridge et représentent, en terrasse²¹, des asperges, du maïs et des fraises, principales cultures du canton.



Armoiries d'Armand Nadeau.¹⁰

Enfin, les armoiries de Stanstead comportent des allusions à l'Opéra Haskell et à la Bibliothèque Haskell, deux outils de diffusion de la culture depuis leur fondation en 1904.

Conclusion

Créées pour la plupart dans les années 1950, comme nous l'avons vu précédemment, les armoiries municipales ont le rôle de résumer à quelques figures la personnalité d'une ville. Si ces figures touchent différents

domaines comme l'économie, la géographie, l'histoire et, dans une moindre mesure, la religion, la population, la faune, la flore et la culture, elles doivent, dans le meilleur des cas, essayer de montrer ce qui fait que leur agglomération est unique. Ainsi, la diligence sur les armes de Stanstead est un bel exemple de particularité municipale. À l'inverse, le blason de la Ville de Granby est certainement un des moins clairs pour identifier les éléments qui différencient cette municipalité de ses voisines. Cependant, les villes ou villages ne doivent pas tendre à vouloir tout représenter car leurs armoiries risquent de devenir de véritables charabias et, par conséquent, de contrer l'effet escompté.

Il est à noter que cette quête d'identité n'est pas propre aux municipalités. En effet, nous avons tendance à voir de plus en plus de personnes et d'institutions se doter de tels emblèmes pour se démarquer des autres. À l'instar des armoiries municipales, les armes des individus et des institutions se doivent d'être collées à

l'histoire des requérants si elles désirent jouer leur rôle au maximum. Par exemple, les armoiries de l'ancien maire de Sherbrooke, Armand Nadeau, contiennent la devise *Pectus est quod disertos facit*, qui veut dire : c'est l'âme qui fait l'éloquence.

Cette maxime est directement en lien avec le métier d'avocat que pratiquait Armand Nadeau à ses débuts. Dans la même voie, l'Université de Sherbrooke a lancé en janvier 2004 une vaste consultation dans le but d'entourer son écu d'éléments représentatifs de l'institution²³. Ainsi, de la même manière qu'ils consultent les archives, les livres ou les cartes, les historiens devront commencer à examiner les armoiries pour récolter l'ensemble de l'information dont ils ont besoin. Toutefois, comme toute science, l'héraldique possède une grammaire qu'un non initié peut avoir de la difficulté à comprendre. Néanmoins, n'est-ce pas un mince problème quand on sait la quantité d'informations qu'un simple blason peut donner?

Notes

¹ COGNÉ, Daniel, « L'héraldique au service des historiens », *L'Héraldique au Canada*, vol. xxiii, n° 3, 1989, p. 10.

² KESTERMAN, Jean-Pierre, SOUTHAM, Peter et Diane SAINT-PIERRE, *Histoire des Cantons de l'Est*, Presses de l'Université Laval, Sainte-Foy, 1998, p. 26-27.

³ Depuis l'an 2000, Thetford Mines, Black Lake et Robertsonville ont fusionné avec Thetford-Sud et Pontbriand pour former la nouvelle grande ville de Thetford Mines.

⁴ « Les armoiries de Thetford signifient l'ardeur au travail des citoyens », *La Tribune*, 6 décembre 1956, p. 14.

⁵ « Black Lake reçoit ses armoiries », *La Tribune*, 3 novembre 1955, p. 14.

⁶ COGNÉ, Daniel, « L'héraldique : un patrimoine à découvrir », *Cap-aux-Diamants*, n° 31, 1992, p. 40.

⁷ *Op. cit.*

⁸ GREAVES, Kevin, « Civic arms – Heraldic symbolism and design », *L'Héraldique au Canada*, vol. xxiii, n° 3, 1989, p. 7-9.

⁹ SAUMURE, Éric, « Une tragédie héraldique », *L'Héraldique au Canada*, vol. xxxv, n° 3, 2001, p. 22.

¹⁰ GARNEAU, Stéphan, « Similitudes et différences des armoiries des anciennes municipalités qui forment aujourd'hui Sherbrooke », *L'Héraldique au Canada*, vol. xxxviii, n° 1, 2004, p. 14-15.

¹¹ *Op. cit.*

¹² COGNÉ, Daniel, « L'héraldique : un patrimoine à découvrir », *op.cit.*, p. 39.

Notes

- ¹³ « Devenue ville, Danville n'a pas tardé à se donner des armoiries », *La Tribune*, 14 juillet 1958, p. 9.
- ¹⁴ « Il est question d'armoiries pour la ville de Coaticook », *La Tribune*, 12 juin 1963, p. 4.
- ¹⁵ « Dévoilement des armoiries de Stanstead », *La Tribune*, 2 juin 2001, p. B12.
- ¹⁶ Le pourcentage provient du nombre de blasons contenant un élément ayant trait à une catégorie, divisé par le nombre de blasons étudiés pour l'étude, c'est-à-dire 18.
- ¹⁷ Les anciens conféraient à la salamandre la faculté de vivre au milieu du feu sans être consumée et aussi de pouvoir l'éteindre ou l'activer.
- ¹⁸ Une billette est un petit rectangle représentant un morceau de bois.
- ¹⁹ KESTERMAN, Jean-Pierre, SOUTHAM, Peter et Diane SAINT-PIERRE, *op.cit.*, p. 43.
- ²⁰ Fonds Louis-Philippe Demers, La Société d'histoire de Sherbrooke.
- ²¹ Le chevron est une pièce honorable en forme de V, formée par la combinaison partielle de la bande et de la barre se rencontrant à angle aigu près du bord supérieur de l'écu.
- ²² La terrasse est une butte située sous le blason.
- ²³ « Enrichissement des armoiries de l'Université, vaste consultation », *Liaison*, vol. 38, n° 10, 8 janvier 2004, p. 9.

Références pour illustrations :

A = Jacques Cartier hisse les armoiries du roi de France lors de son arrivée à Gaspé.

B = Armoiries de l'Autorité héraldique du Canada.

C = Vue aérienne de la mine Lake Asbestos située à Black Lake en 1958. Société des archives historiques de la région de l'Amiante – Collection Renald Turcotte.

D = Armoiries de Black Lake. Société des archives historiques de la région de l'Amiante – Collection régionale (donateur : Stéphan Garneau).

E = Armoiries de Weedon.

F = Armoiries de Thetford Mines. Société des archives historiques de la région de l'Amiante – Collection régionale (donateur : Stéphan Garneau).

G = Sir John Coape Sherbrooke. Société d'histoire de Sherbrooke – Fonds de la Stanstead and Sherbrooke Mutual Fire Insurance Company.

H = Armoiries de Danville.

I = Armoiries de Stanstead.

J = Armoiries de Robertsonville.

K = Armoiries de Sherbrooke. Société d'histoire de Sherbrooke – Fonds Armand Nadeau.

L = Opéra Haskell. Photo tirée du site internet www.preservation.gc.ca.

M = Armoiries d'Armand Nadeau. Société d'histoire de Sherbrooke – Fonds Armand Nadeau.



Illustration de l'artiste Bartlett intitulée
Settler's hut on the frontier.



Magog au début du XX^e siècle.